

**COMPTE-RENDU
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LEVONCOURT**

JEUDI 14 AVRIL 2022

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Marie-Pierre VERDUN
Sylvie DAILLY
Jean-Pierre JACQUEMET
Stéphane JACQUEMET
Jérémy JACQUEMIN
Aline THIRION
Annick WILLIÉ

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Sylvie DAILLY

ORDRE DU JOUR :

- ◆ Compte de Gestion 2021 (Commune et Service des Eaux et Assainissement)
- ◆ Compte Administratif 2021 (Commune et Service des Eaux et Assainissement)
- ◆ Budget Primitif 2022 (Commune et Service des Eaux et Assainissement)
- ◆ Taxes locales 2022
- ◆ Affaires diverses

Début de la réunion : 20 H

Un dossier comportant tous les documents a été remis à chaque conseiller à savoir : compte de gestion 2021, compte administratif 2021, budget primitif 2022 et état de notification des produits prévisionnels et des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2022.

1. COMPTE DE GESTION 2021 (Commune et Service des Eaux et Assainissement)

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le Compte de Gestion 2021 et le Compte Administratif 2021 de la commune qui laissent apparaître un excédent de 388 551,06 €.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le Compte de Gestion 2021 et le Compte Administratif du Service des Eaux et Assainissement qui laisse apparaître un excédent de 25 216 ,17 €

2. BUDGET PRIMITIF 2022 (Commune et Service des Eaux et Assainissement)

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le budget primitif 2022 de la commune qui laisse apparaître un excédent de 330 443,06 € et celui du service des Eaux qui présente un budget à l'équilibre.

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de ne pas augmenter le prix de l'eau.

3. TAXES LOCALES :

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de reconduire les taux d'imposition des taxes locales de 2021 pour 2022 :

- Taxe foncière – bâti : 27,22 %
- Taxe foncière – non bâti : 2,33 %
- CFE (cotisation foncière des entreprises) : 5,06 %

4. AFFAIRES DIVERSES :

- **Toiture de la mairie** : Vendredi 8 avril dernier, après de fortes précipitations, une grosse infiltration d'eau a été constatée au second étage, dans la pièce voisine de l'ancien bureau. L'entreprise OTENIN est intervenue pour remplacer des tuiles cassées. Un premier diagnostic indique que la toiture est très abimée et que plusieurs poutres sont fragilisées. Des travaux de rénovation sont à prévoir pour 2023. Dans un premier temps, des entrepreneurs vont être sollicités pour établir des devis.
- **Subventions** : les subventions 2022 seront votées à la prochaine réunion du Conseil Municipal.
- **Bail de chasse** : le Conseil Municipal ayant voté le renouvellement du bail de chasse pour 3 ans (ACCA DE LEVONCOURT), les conseillers sont informés que les droits d'enregistrement du bail et taxes seront à devoir à chaque renouvellement du bail auprès du Trésor Public par le locataire.
- **Point travaux voirie** : L'entreprise CHARDOT a été contactée à plusieurs reprises afin de connaître le planning des travaux qui sont encore à réaliser dans le village : point d'eau agricole et place de la mairie (travaux budgétisés).
A noter, qu'une bouche d'égout a été endommagée – Angle rue derrière le pont / le pont - et que celle-ci nécessite d'être refaite et financée par la commune.
- **Point travaux forage** : L'entreprise RAFFNER a été contactée afin de connaître le planning des travaux qui sont à réaliser au forage, travaux relatifs à « l'amélioration du citernage » (travaux budgétisés).

Fin de la réunion : 20 H 55

Réunion de travail avec Monsieur Emmanuel HENRIOT – SOUVENIR FRANÇAIS :
Vendredi 20 MAI 2022 à 20 H

PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL : vendredi 8 Juillet 2022 à 20 H